



Le développement durable constitue un enjeu actuel majeur, particulièrement en Haute-Normandie. L'Arehn (Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie) travaille depuis 12 ans sur ce sujet et élabore un observatoire regroupant une batterie d'indicateurs régionaux sur le développement durable. Un important travail a été réalisé au niveau national entre l'Insee et le SOeS (service statistique du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement) pour la mise à disposition d'indicateurs du développement durable destinés à éclairer cette problématique aux niveaux régional et départemental. Le choix des indicateurs s'appuie sur la stratégie nationale du développement durable (SNDD) d'août 2010 qui définit 9 défis du développement durable.

L'objectif de cette étude en partenariat entre l'Arehn et l'Insee de Haute-Normandie est une première démarche de sensibilisation et de mobilisation des décideurs régionaux. Elle répond à la nécessité de mieux positionner les enjeux du développement durable en Haute-Normandie.

Les indicateurs du développement durable en Haute-Normandie Les structures économiques sont prépondérantes

Le poids important de l'industrie dans l'économie de la Haute-Normandie pénalise la région en matière de développement durable : impact sur le climat, consommation énergétique, risques industriels, production de déchets. La Haute-Normandie est ainsi la 1^{ère} région qui émet le plus de gaz à effet de serre par habitant et la 2^{ème} par rapport à son PIB : presque deux fois plus que la moyenne de la Métropole. La région est également une grosse productrice de déchets par habitant. Les entreprises haut-normandes produisent le plus de déchets dangereux par habitant : 3 fois plus que la moyenne de la Métropole en 2008. Elle est aussi la 2^{ème} région avec la plus forte densité de sites Seveso : ceux-ci se concentrent dans les zones industrielles de la vallée de Seine. Il faut cependant noter la part plus importante de l'investissement industriel haut-normand consacré à la protection de l'environnement : 8 %, soit la 4^{ème} région de Métropole. Le secteur des éco-entreprises est dynamique, la Haute-Normandie compte la plus forte part d'emplois dans ce domaine.

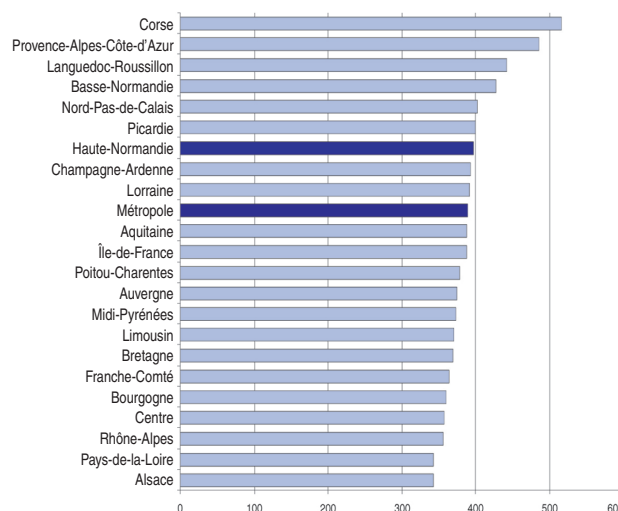
Les caractéristiques de l'agriculture, à la fois plus intensive et, toutes proportions gardées, plus présente sur le territoire haut-normand que dans d'autres régions, pèsent également fortement, en particulier sur la biodiversité. L'agriculture biologique est peu développée : 0,5 % de la surface agricole en 2008 contre 2,1 % en Métropole. D'une façon générale, le territoire haut-normand se caractérise par une faible part de sa surface couverte par des sols naturels : 23 % contre 39 % du territoire métropolitain en 2008. Cela s'explique par la géographie de la région : il y a moins de zones non habitables ou non cultivables que dans d'autres régions. Les zones artificialisées couvrent 12 % du territoire. La Haute-Normandie est une région où l'urbanisation et la périurbanisation sont plus fortes qu'ailleurs.

Les indicateurs sociaux sont très contrastés : préoccupants en ce qui concerne les écarts de salaires entre hommes et femmes, l'espérance de vie, la mortalité prématurée, la formation et l'insertion des jeunes et la densité de médecins, mais bons en matière de logement social. La Haute-Normandie est une région où les jeunes sont nombreux, mais aussi plus souvent touchés par la précarité. Ils sont moins diplômés et leur insertion est plus difficile. Face à cette situation, l'effort régional en faveur de la formation continue est le plus élevé des régions métropolitaines.

La stratégie nationale de développement durable a été adoptée par le Gouvernement pour la période 2010-2013 dans le cadre de la loi de programmation du Grenelle de l'environnement. Des indicateurs ont été définis et répartis dans 9 défis sur les thèmes environnementaux, économiques et sociaux propres au développement durable. Ils permettent des comparaisons au niveau européen sur le développement durable. Cette classification en 9 défis a été utilisée dans cette publication pour comparer la Haute-Normandie avec les autres régions françaises. Le 9^{ème} défi (Défis internationaux du développement durable) n'a pas été repris car il ne permet pas de comparaisons interrégionales.

DÉFI 1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Quantité d'ordures ménagères collectées par habitant en 2007



Source : SOeS d'après ADEME, Enquête Collecte

Unité : Kg/hab

L'enjeu majeur est d'orienter les modes de production et de consommation vers une économie plus sobre en ressources naturelles, ainsi que limiter et valoriser les déchets.

Les entreprises haut-normandes produisent beaucoup de déchets

La Haute-Normandie est la 7^{ème} région la plus productrice de déchets ménagers par habitant, avec 398 kg de déchets collectés en 2007 (390 kg en Métropole). Le taux de valorisation (matière et organique) des déchets ménagers et assimilés de la Haute-Normandie est de 35 % en 2006 contre 34 %¹.

1. Dans tout le document, la Haute-Normandie est comparée à la France métropolitaine sauf indication contraire.

Les entreprises haut-normandes produisent le plus de déchets dangereux par habitant : 226 kg par habitant en 2008 contre 74 kg. Concernant la production de déchets non dangereux par les entreprises industrielles, la région se situe au 3^{ème} rang sur 21 régions françaises avec 725 kg par habitant en 2006 contre 343 kg en métropole. Ces résultats sont à mettre en regard d'un tissu économique où la production industrielle reste importante. En 2007, les industriels haut-normands consacrent 7,9 % de leurs investissements à la protection de l'environnement

(soit 68 € par habitant contre 28 € au niveau national), ce qui place la Haute-Normandie au 4^{ème} rang sur 21 régions françaises².

Comme les autres régions du Nord de la France, la Haute-Normandie consomme moins d'eau potable : 82 m³ par habitant et par an, contre 100 m³, en 2007.

Fortement urbanisée, la Haute-Normandie se situe, en 2004, parmi les régions où la part des logements ni raccordés, ni équipés à un assainissement non collectif est faible (1,4 % contre 2,3 %).

La plus forte part d'emplois dans les éco-entreprises

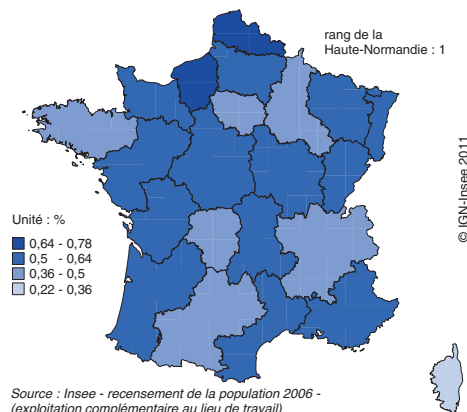
Répartition des emplois des éco-entreprises selon le secteur

	Haute-Normandie	France métropolitaine	Rang de la région
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	29,5	38,8	21
Travaux d'isolation	24,9	11,6	1
Récupération de matières métalliques recyclables	12,4	11,9	11
Traitement des autres déchets	10,5	8,0	7
Récupération de matières non métalliques recyclables	10,4	11,1	14
Collecte et traitement des eaux usées	8,8	12,6	16
Autres travaux d'assainissement et de voirie	2,4	2,1	5
Gestion du patrimoine naturel	1,2	3,1	20
Rechapage de pneumatiques	0,0	0,9	17

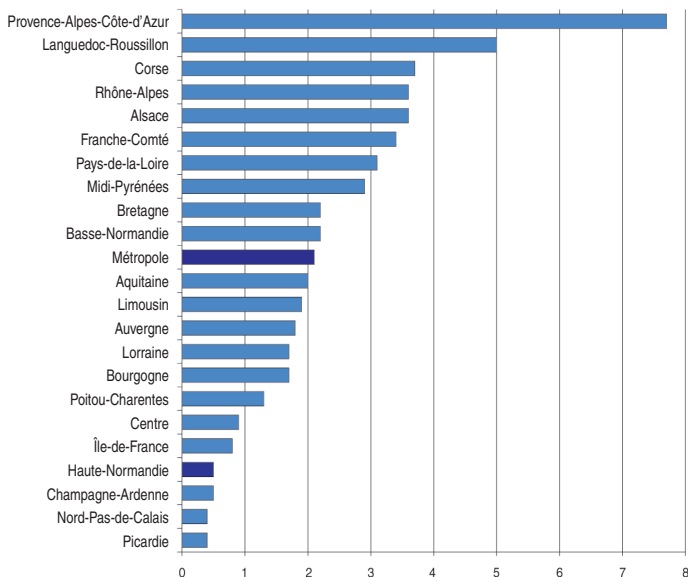
Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire au lieu de travail)

Unité : %

Part de l'emploi des éco-entreprises dans l'emploi total en 2006



Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utilisée en 2008



2. Quand le classement s'effectue sur 21 régions cela signifie que la Corse est comprise avec PACA, par défaut les rangs sont calculés sur les 22 régions métropolitaines.

La part des emplois dans les éco-entreprises, en 2006, place la région au 1^{er} rang des régions françaises (0,78 % contre 0,52 %). Les principaux secteurs d'activité sont l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, les travaux d'isolation et la récupération de matières métalliques recyclables qui permettent à la Haute-Normandie d'occuper la 1^{ère} place.

Les **éco-entreprises** sont «les entreprises qui produisent des biens et services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux éco-systèmes. Elles incluent les technologies, services et biens qui réduisent les risques environnementaux et minimisent la pollution et l'utilisation des ressources.»

L'agriculture biologique peu développée en Haute-Normandie

La Haute-Normandie consacre une part peu élevée de sa surface agricole utile à l'agriculture biologique : 0,5 % en 2008, à peine plus qu'en 2000, soit 4 133 hectares. C'est moins qu'en métropole qui passe de 1,3 % à 2,1 % pour la même période. La Haute-Normandie reste dans la moyenne des autres régions du Nord de la France qui ont des types de cultures laissant moins de place à l'agriculture biologique comme les cultures céréalières ou industrielles (lin, betteraves).

DÉFI 2 : SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

Les enjeux de ce défi concernent l'emploi, l'égalité salariale, le niveau et les efforts faits dans les domaines de la formation et de la recherche.

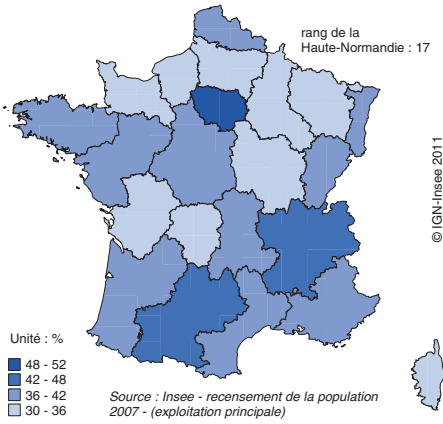
Des écarts de salaires femmes-hommes importants

La Haute-Normandie fait partie des régions où les

écarts de salaires femmes-hommes sont les plus marqués : de -5,4 % pour les employés ; à -24,1 % pour les 50 ans ou plus (respectivement -3,2 % et -23,8 % en Métropole).

Pour les hommes comme pour les femmes, la Haute-Normandie se caractérise par une entrée un peu plus précoce

Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire en 2007



dans l'emploi, 35 % des 15-24 ans ont un emploi en 2007 (contre 34 %), mais avec des seniors moins souvent en emploi, 34 % des 55-64 ans (contre 38 %).

La proportion de diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans est moindre en Haute-Normandie : 34 % en 2007

contre 41 % en métropole soit le 17ème rang sur 22. De plus, la part des 20-24 ans qui sont sortis sans diplôme du sys-

tème scolaire est plus élevée : 15 % en Haute-Normandie en 2007 contre 13 %.

Face à cette situation, les dépenses du Conseil régional pour la formation professionnelle continue sont les plus élevées parmi l'ensemble des régions françaises : 88 € par personne âgée de 20 à 59 ans en 2009 contre 52 €.

Cependant, pour l'apprentissage, les dépenses rapportées aux mêmes âges sont de 46 € contre 58 €. Pour les dépenses en Recherche et Développement (R&D) par habitant, la Haute-Normandie se situe en position médiane au 11ème rang sur 21 en 2007. La R & D en Haute-Normandie est avant tout portée par le secteur privé (à 84 % soit 309 € par habitant), et beaucoup moins par le secteur public (à 16 % soit 57 € par habitant). Seule la Franche-Comté présente un écart plus important entre la part du privé et celle du public.

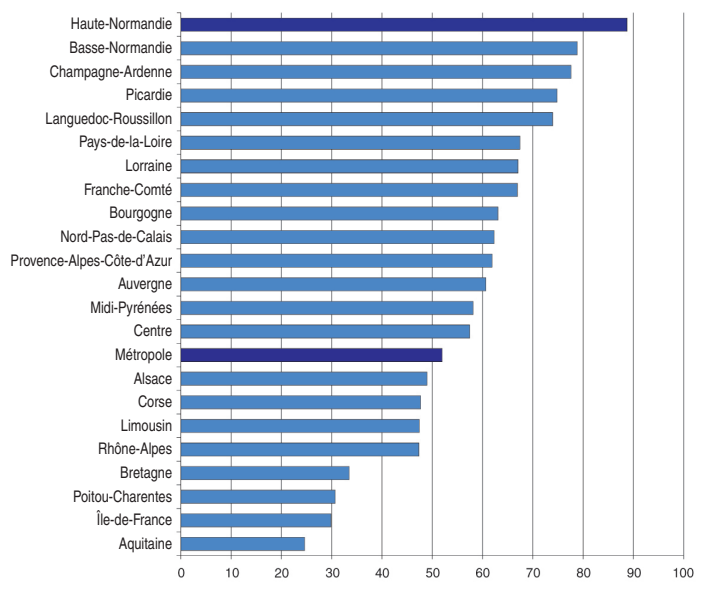
Dépenses de R & D par habitant en 2007

	Privé		Public	
	Dépenses	Rang de la région	Dépenses	Rang de la région
Île-de-France	893	1	466	1
Midi-Pyrénées	806	2	313	3
Rhône-Alpes	512	3	244	4
Franche-Comté	507	4	69	18
Auvergne	390	5	113	10
Haute-Normandie	309	6	57	19
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse	293	7	210	5
Centre	285	8	90	11
Bretagne	272	9	156	7
Alsace	253	10	193	6
Picardie	223	11	42	21
Aquitaine	209	12	116	9
Langue-doc-Roussillon	204	13	395	2
Basse-Normandie	182	14	76	16
Pays-de-la-Loire	171	15	77	15
Champagne-Ardenne	163	16	48	20
Bourgogne	152	17	82	13
Lorraine	132	18	148	8
Poitou-Charentes	109	19	77	14
Limousin	103	20	71	17
Nord-Pas-de-Calais	72	21	84	12
France métropolitaine	400	///	213	///
France de province	287	///	155	///

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES Insee,

Unité : € par habitant

Dépenses des Conseils régionaux en formation professionnelle continue par personne de 20-59 ans en 2009



Sources : Insee, Estimation de population ; DARES, Enquête auprès des conseils régionaux

Unité : € par habitant

Données de cadrage

	Haute-Normandie	France métropolitaine	Rang de la région ²
Économie			
PIB par habitant en 2009 (en €)	26 600	29 900	8
Taux de création des entreprises en 2010 ¹	17,5	18,2	12
Taux de survie des entreprises après 5 ans en 2007	53,4	53,0	18
Emploi			
Taux de chômage moyen du 4ème trimestre en 2009	10,5	9,6	5
Augmentation de l'emploi salarié entre 1990 et 2008	12,9	18,2	15
Taux de dépendance des emplois salariés à un siège ou tête de groupe situé en dehors du territoire en 2007	53,7	14,9	1
Part des effectifs employés par un groupe international en 2007	30,8	29,3	3
Démographie			
Part des moins de 20 ans en 2009	25,7	24,6	4
Part des 20 à 64 ans en 2009	58,6	58,8	9
Part des 65 ans ou plus en 2009	15,7	16,7	18
Indice de vieillissement (rapport entre les «65 ans ou plus» et les «moins de 20 ans») en 2009	0,61	0,68	19
Espérance de vie des hommes en 2007	76,0	77,5	19
Espérance de vie des femmes en 2007	83,6	84,3	18

¹ : y compris les auto-entrepreneurs

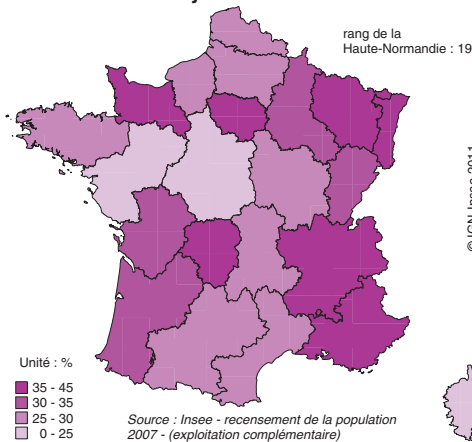
² : parmi les 22 régions de France métropolitaine

Sources : Insee - Comptes régionaux, Répertoire des entreprises et des établissements, SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises), Estimations d'emplois, Clap, Lifi, Etat civil et Estimations de population

Unité : %

DÉFI 3 : GOUVERNANCE

Part des femmes en mandat politique ou syndical en 2007



La bonne gouvernance implique de connaître le niveau de la région en matière de parité en politique, les taux de participation aux élections, ainsi que l'implication des collectivités locales dans des démarches de développement durable de type Agenda 21.

Les femmes moins présentes dans la vie publique

La parité femmes-hommes dans la vie publique est encore loin d'être atteinte en Haute-

Normandie. Parmi les personnes en mandat politique ou syndical en 2007, 27 % sont des femmes contre 35 %. De même, la région n'a que 11 % de sénatrices en 2008 contre 22 %.

La Haute-Normandie se distingue assez peu pour le taux d'abstention aux différentes élections.

La part de sa population couverte par un Agenda 21 de proximité (reconnu par le Ministère en charge du développement durable) est de 16 % en 2010 pour la Haute-Normandie contre 15 % en Métropole.

Un Agenda 21 de proximité : traduit la volonté d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités d'engager un territoire et ses habitants dans une démarche d'amélioration continue, guidée par les principes fondateurs du développement durable. Un Agenda 21 de proximité peut être reconnu par Ministère en charge du développement durable pour la qualité de ses projets stratégiques et la cohérence des politiques menées à l'échelon local.

DÉFI 4 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉNERGIES

La lutte contre le changement climatique est un enjeu planétaire majeur. Dans le cadre du protocole de Kyoto, l'Union européenne s'est engagée à réduire de 8 % entre 1990 et 2012 ses émissions de gaz à effet de serre, l'objectif pour la France était la stabilisation, du fait de son niveau d'émission plus faible. Après le sommet de Copenhague, l'Union européenne s'engage à diminuer d'au moins 20 % ses émissions à l'horizon 2020. La France s'est fixée pour objectif de les diviser par 4 d'ici 2050.

2^e région pour les émissions de gaz à effet de serre rapportées au PIB

La Haute-Normandie est la 2^{ème} région pour les émissions GES rapportées au PIB. Elles sont deux fois plus élevées qu'au niveau métropolitain. Cela est dû aux secteurs de l'industrie manufacturière et surtout de la production d'énergie. La production d'énergie représente 35 % des émissions de GES et l'industrie manufacturière 26 %, soit 61 % à eux deux ; alors qu'au niveau national, ce n'est que 32 % (12 % pour la production d'énergie et 20 % pour l'industrie).

De plus, la Haute-Normandie est la 1^{ère} région pour les émissions GES par habitant en 2000 : 20,4 tonnes eq CO₂/hab contre 11 tonnes eq CO₂/hab en métropole.

Emissions de gaz à effet de serre en 2000

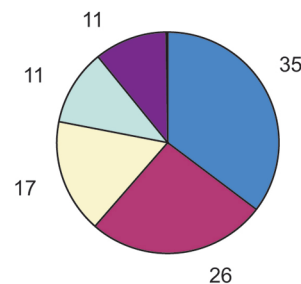
	Émissions GES	Rang de la région
Lorraine	1 010	1
Haute-Normandie	931	2
Limousin	895	3
Corse	823	4
Poitou-Charentes	677	5
Basse-Normandie	671	6
Auvergne	669	7
Bourgogne	669	8
Nord-Pas-de-Calais	649	9
Champagne-Ardenne	630	10
Franche-Comté	611	11
Picardie	581	12
Pays-de-la-Loire	567	13
Midi-Pyrénées	538	14
Bretagne	531	15
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	521	16
Centre	520	17
Aquitaine	517	18
Alsace	515	19
Languedoc-Roussillon	470	20
Rhône-Alpes	397	21
Île-de-France	145	22
France métropolitaine	458	///

Source : SOeS - Insee

Unité : Kg de eq CO₂ par million d'€ de PIB

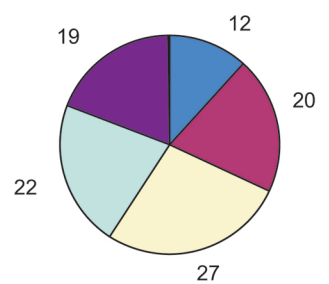
Part des émissions de gaz à effet de serre par secteur en 2000 :

en Haute-Normandie :



■ Production d'énergie
■ Industrie manufacturière
■ Agriculture
■ Secteur résidentiel-tertiaire

en France métropolitaine :



Source : SOeS d'après CITEPA

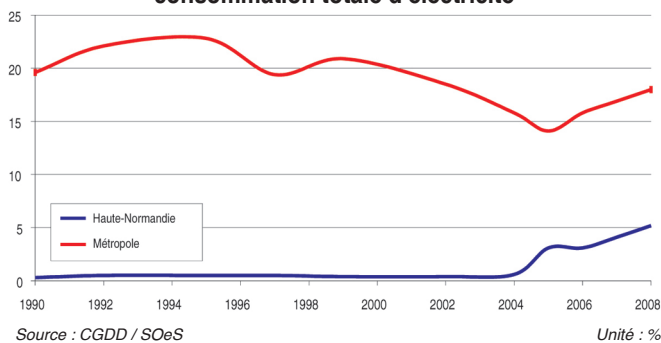
Unité : %

Les énergies renouvelables : solaire, éolien, hydraulique et biomasse, n'utilisent pas le stock de ressources naturelles épuisables. Elles présentent en outre l'avantage, par rapport aux combustibles fossiles, d'émettre moins de gaz à effet de serre. Elles contribuent ainsi à la diversification et à la sécurité d'approvisionnement en énergie et leur développement constitue une voie privilégiée pour lutter contre le changement climatique.

Depuis 2004, la production d'électricité renouvelable décolle

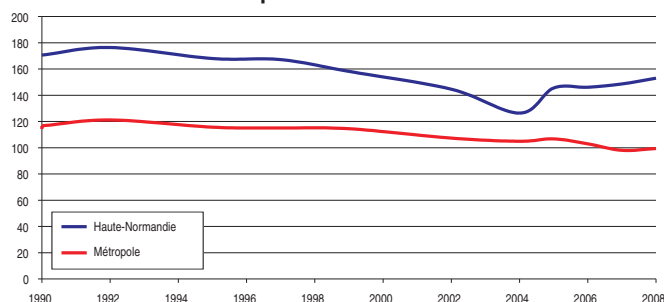
La Haute-Normandie est une importante consommatrice d'énergie par rapport au PIB qu'elle produit. Son intensité énergétique en 2008 est ainsi de 153 Tep par million

Part de la production d'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité



d'euros de PIB (valeur 2000), la plus forte après la Lorraine, alors que la moyenne est de 99 tep. Cela tient au poids de l'industrie haut-normande qui utilise 43 % de l'électricité consommée dans la région en 2008, tandis que ce ratio n'est que de 24 % pour la métropole.

Intensité énergétique de l'économie en Haute-Normandie et en France métropolitaine entre 1990 et 2008



La part de l'énergie électrique renouvelable produite en Haute-Normandie est faible : 5,2 % contre 18 % en 2008. Cependant, cette part quasi-nulle jusqu'en 2004 se situe désormais en progression. Cette faible part est due à l'importance de la production électrique en Haute-Normandie (11 % de l'électricité produite en métropole en 2005, fait en partie lié à la présence de deux centrales nucléaires à Penly et Paluel).

DÉFI 5 : TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLES

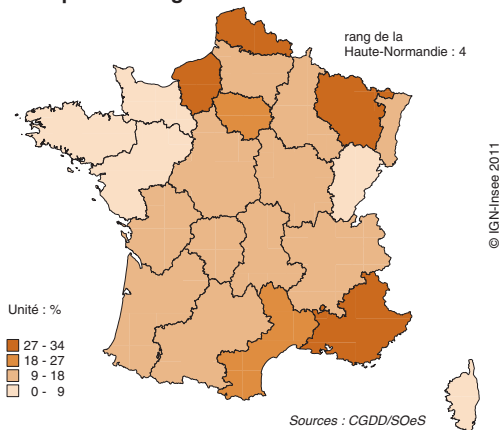
Afin de minimiser les atteintes à l'environnement, il est nécessaire que le développement économique ne produise pas d'augmentation des flux de transports. Cela implique notamment le choix de modes de transports et de pratiques de mobilité plus économes en énergie et respectant l'environnement.

La Haute-Normandie est la 4^{ème} région qui utilise le plus ses réseaux ferrés ou fluviaux pour transporter ses marchandises : en 2008, 30 % de ses transports interrégionaux se font par rail ou voies fluviales, alors que ce taux est de 18 % en moyenne pour l'ensemble des régions.

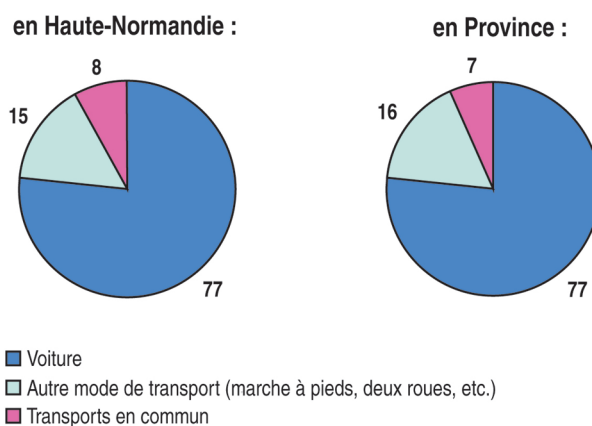
La voiture reste prédominante dans les déplacements domicile-travail

La distance moyenne domicile-travail des navetteurs est de 25,4 km en Haute-Normandie contre 26,4 km en province (France métropolitaine hors Ile-de-France). Concernant la répartition des modes de transports pour les déplacements domicile-travail en 2007, les chiffres sont proches de celle que soit la région en dehors de l'Île-de-France. La Haute-Normandie est située dans la moyenne au 13^{ème} rang pour l'utilisation de la voiture, au 5^{ème} rang pour les transports en commun et au 21^{ème} rang pour les autres moyens de transports (comme vélo, marche, deux-roues). La bonne place des transports en commun est liée au poids des grandes et moyennes agglomérations dans la région, celles-ci ayant toutes développé un réseau urbain. La Haute-Normandie est la 3^{ème} région pour le nombre de véhicules neufs particuliers et commerciaux immatriculés dans l'année pour 10 000 habitants : 615 contre 363 en 2009. 48 % de ces véhicules émettent moins de 120g de CO2 par km, soit le même chiffre que l'ensemble des régions.

Part du rail et des voies fluviales dans le transport interrégional de marchandises en 2008



En 2007, part des déplacements domicile-travail effectués



Source : Insee - recensement de la population 2007 (exploitation principale) Unité : %

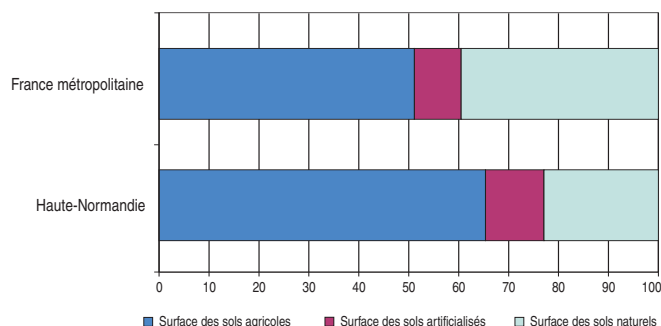
DÉFI 6 : CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

L'artificialisation du territoire engendre une perte de ressources naturelles et agricoles et une imperméabilisation des sols, généralement irréversible. Elle est souvent défavorable à la biodiversité. Elle concourt à l'augmentation des déplacements.

Les espaces naturels moins présents en Haute-Normandie

Au 17^{ème} rang pour la part de sa surface couverte par des sols naturels (23 % contre 39 %) en 2008, la Haute-Normandie dispose ainsi, toute proportions gardées, davantage de surfaces agricoles ou artificialisées (respectivement 65 % et

Répartition de la surface des sols par utilisation en Haute-Normandie et en France métropolitaine en 2008



Source : SSP, enquête TERUTI-Lucas

Unité : %

12 % contre 51 % et 9 %). En 2010, la Haute-Normandie se situe au 18^{ème} rang pour la part de son territoire en parc naturel régional : 6,5 % contre 13,2 % Elle est 21^{ème} pour la part de la surface terrestre en Natura 2000 (3,4 % pour Haute-Normandie contre 13 %).

Entre 2000 et 2006, les espaces artificialisés gagnent du terrain sur les espaces naturels et surtout sur les espaces agricoles : solde de + 1 800 hectares (0,14 % du territoire contre 0,15 %).

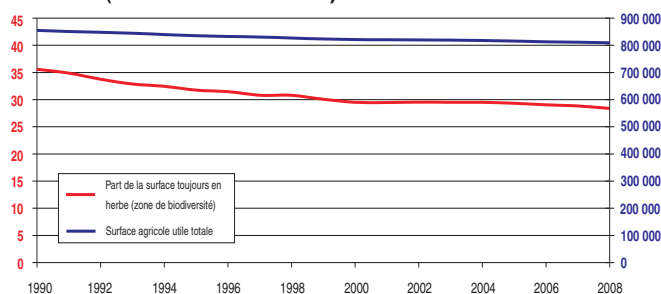
La part de la surface toujours en herbe (zone de biodiversité) par rapport à la surface agricole utile totale en 2008 est plus faible avec 28 % en Haute-Normandie contre 34 %. Cette part est en baisse pour presque toutes les régions.

La part de la surface toujours en herbe par rapport à la surface totale du territoire en Haute-Normandie, supérieure à celle de la Métropole en 1990 (24,6 % contre 20,9 %), tend à la rejoindre (en 2008 : 18,6 % contre 18,1 %).

La France a adopté une stratégie nationale pour la biodiversité en 2004 dont la finalité est de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. Les oiseaux communs sont suivis sur l'ensemble du territoire et constituent de bons marqueurs des pressions opérées sur les milieux.

La Haute-Normandie est au 16^{ème} rang sur les 21 régions de France continentale pour la variation de l'indice d'abondance des oiseaux communs, toutes espèces confondues entre 2001 et 2009. Cet indice a diminué de 7,6 % entre 2001 et 2009.

Evolution de la part de la surface toujours en herbe (zone de biodiversité) en Haute-Normandie



Source : SSP, statistique agricole annuelle

Unités : Part de la surface toujours en herbe, %
Surface agricole utile totale : hectares

Variation de l'indice d'abondance des oiseaux communs

	Variation 2001/2009	Rang de la région
Espèces spécialistes des milieux agricoles	- 53,3	21
Espèces spécialistes des milieux bâtis	- 13,8	16
Espèces spécialistes des milieux forestiers	- 23,5	21
Espèces généralistes	+ 5,7	13
Toutes espèces confondues	- 7,6	16

Source : Muséum National d'Histoire Naturelle (CRBPO)

Unité : %

Indice de variation d'abondance : est calculé pour 65 espèces d'oiseaux par la variation annuelle du nombre d'individus pour l'ensemble des sites suivis. Les espèces sont regroupées selon leur spécialisation par rapport à 3 grands types d'habitats : les milieux forestiers, agricoles ou bâtis. Les autres espèces, qui ne présentent pas de biais de répartition entre les types d'habitats, sont classées parmi les espèces généralistes.

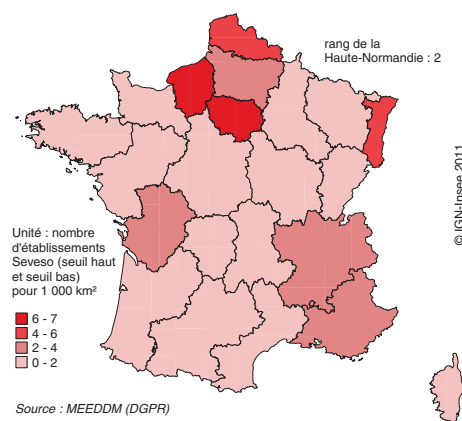
DÉFI 7 : SANTÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION ET GESTION DE RISQUES

Les enjeux stratégiques de ce défi sont de maintenir par la prévention le bon état de santé de la population, de préserver l'accès aux soins de qualité pour tous, d'accroître la capacité d'anticipation et de veille des risques sanitaires et enfin de réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Une forte concentration de sites Seveso

Avec 6 établissements Seveso pour 1 000 km² en Haute-Normandie en 2008 contre 2 en moyenne, la Haute-Normandie est la 2^{ème} région ayant la plus forte concentration de sites Seveso après l'Ile-de-France. Il y a 31 sites Seveso «seuil bas» et 44 sites Seveso «seuil haut» dans la région. Ces sites se concentrent en vallée de Seine dans les zones industrielles du Havre, de Port-Jérôme et de Rouen-Elbeuf dans le secteur chimique essentiellement.

Densité d'établissements SEVESO en 2008



Sites Seveso «seuil haut» et «seuil bas» :

Les établissements Seveso, seuils haut et bas, sont les installations industrielles qui présentent le plus de risques pour la population qui réside autour de ces sites. Les entreprises sont classées «Seveso» en fonction des quantités et des types de produits dangereux qu'elles accueillent.

Les communes haut-normandes sont beaucoup moins soumises à un risque de mouvement de terrain dû à la sécheresse et autant à une inondation intérieure que l'ensemble de la métropole. Par contre, elles risquent plus d'être confrontées à un mouvement de terrain hors sécheresse que la moyenne. Les communes du littoral haut-normand ont le plus faible risque, après la Picardie, de subir une inondation marine.

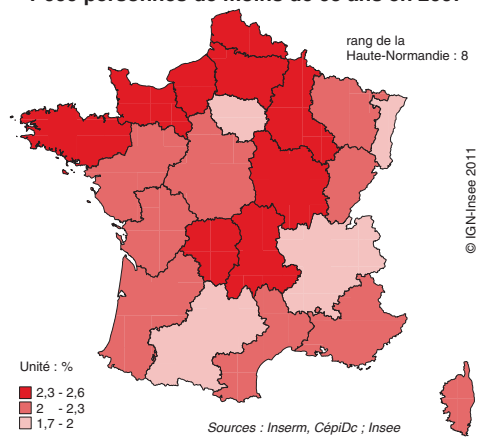
Plus de décès prématurés et moins de médecins

Le taux de mortalité prématurée (c'est à dire pour les personnes âgées de moins de 65 ans) de la région est élevé : 2,3 décès pour 1 000 personnes de moins de 65 ans en 2007 contre 2,0. Cela place la Haute-Normandie au 8^{ème} rang des régions les plus touchées. Cette «surmortalité» est deux fois plus élevée pour les hommes (3,2 pour 1 000 dans la région contre 2,8) que pour les femmes (1,4 pour 1 000 dans la région contre 1,3).

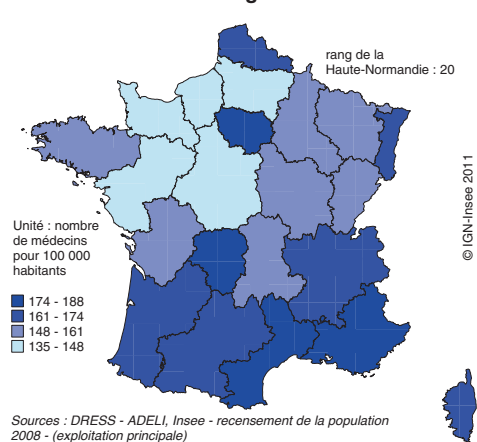
La région dispose d'un accès correct aux équipements de santé de proximité (pharmaciens, médecins généralistes, kinésithérapeutes, dentistes et infirmiers) par rapport au temps de trajet en voiture. En 2007, seules 4,2 % des personnes en Haute-Normandie (contre 2,9 %) sont situées à plus de 20 minutes en voiture d'un de ces services de soin de proximité, cela place la région au 13^{ème} rang pour cet indicateur.

D'une façon générale, le nombre de professionnels médicaux rapporté à la population est plus faible. En particulier pour les médecins généralistes, la région est 20^{ème} avec une densité de 141 médecins pour 100 000 habitants en 2008 (163 en moyenne).

Taux de mortalité prématurée pour 1 000 personnes de moins de 65 ans en 2007



Densité de médecins généralistes en 2008



L'INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

L'IDH-2 est une variante de l'IDH (Indicateur de développement humain), pour les pays développés. Il permet de comparer le niveau de développement humain des régions en se basant sur trois indicateurs phares : l'espérance de vie pour l'indice de santé, la part de diplômés pour l'indice d'instruction-diplôme et le revenu fiscal médian en parité de pouvoir

d'achat pour l'indice de niveau de vie.

Un tableau comparatif de l'IDH-2 des régions françaises édité par l'ARF (l'Association des Régions de France) en relation avec l'Insee, sera consultable en ligne à compter du 1^{er} septembre 2011 sur leur site : <http://www.arf.asso.fr>

DÉFI 8 : DÉMOGRAPHIE, IMMIGRATION, INCLUSION SOCIALE

Pour appréhender l'objectif de cohésion sociale qui est central dans le concept de développement durable, il faut prendre en compte les inégalités de revenus et, en amont, les inégalités d'accès à l'emploi et à l'éducation.

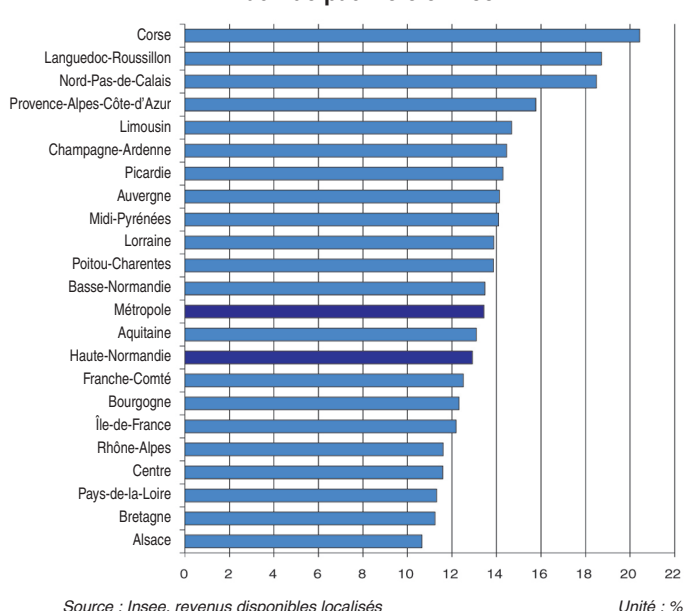
Taux de pauvreté : il correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, c'est à dire à 60 % du niveau de vie médian soit 908 € courants par mois en 2007.

Moins touchée par la pauvreté, sauf pour les jeunes

En 2007, le taux de pauvreté en Haute-Normandie est de 12,9 % contre 13,4 %. Il est plus faible pour la classe d'âge 65 ans ou plus : 6,7 % contre 9,3 % ; alors qu'il a le même niveau pour les 18 à 29 ans avec 15,7 %.

Ainsi, la pauvreté touche un peu plus les jeunes en Haute-Normandie.

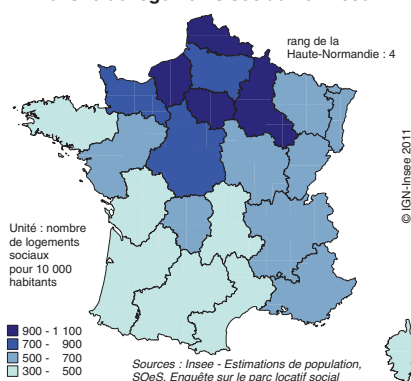
Taux de pauvreté en 2007



Au regard de ce panorama de la Haute-Normandie, les défis à relever sont multiples : développement et aménagement durable des territoires, réduction des risques et des nuisances, renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion sociale, sensibilisation des citoyens. Les politiques publiques régionales ont pour objectif de les relever. Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), le Contrat de Projets État-Région 2007-2013, le Programme opérationnel régional FEDER, le Fonds social européen (FSE) sont les principaux outils au service du développement durable du territoire haut-normand. Les collectivités haut-normandes ont également un rôle important à jouer en s'engageant dans des démarches territoriales de développement durable. C'est dans cet objectif qu'une vingtaine de collectivités a choisi, ces dernières années, d'élaborer un «Agenda 21 local». Cette nouvelle approche stratégique, à la fois participative, volontariste et pragmatique, connaît en effet un développement positif dans notre région, prouvant ainsi qu'il est possible de mettre en cohérence les politiques publiques locales avec les orientations internationales et nationales en faveur d'un développement durable de nos sociétés.

En 2007, les parts des jeunes de 15-24 ans non-insérés et des personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage sans actifs occupés sont élevées : elles sont respectivement de 16 % et de 10 % contre 13 % et 9 %.

Densité de logements sociaux en 2009



La Haute-Normandie connaît une forte densité de logements sociaux : 925 pour 10 000 habitants en 2008 contre 700 en moyenne. La part de bénéficiaires d'allocations à bas revenus est de 17 % en 2007 contre 16 %.

En 2006, les salariés handicapés sont plus nombreux parmi l'ensemble des salariés en Haute-Normandie que dans les autres régions : 2,9 % contre 2,3 %.

La valeur maximale se situe à 3 %.

Une économie sociale peu développée mais en plein essor

L'économie sociale (soit les mutuelles, associations et fondations à but non lucratif, et les coopératives) est un secteur important dans la région (8,6 % des emplois) mais moins présent qu'ailleurs. La Haute-Normandie est avant-dernière pour la densité des postes salariés de l'économie sociale pour 10 000 habitants avec 295 postes contre 356 en 2008. Néanmoins, l'emploi se développe plus vite que dans le reste de l'économie entre 2005 et 2008, il a augmenté de 9,9 % en équivalent temps plein contre 5,8 % pour l'ensemble des secteurs.

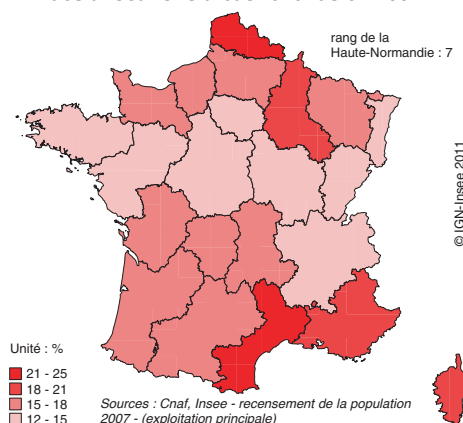
Part des jeunes (les 15 à 24 ans hors emploi et hors formation) non insérés

	1999	2007	Rang de la région en 2007
Bretagne	9,6	10,4	1
Pays-de-la-Loire	10,2	11,0	2
Île-de-France	9,7	11,5	3
Rhône-Alpes	10,6	11,5	4
Midi-Pyrénées	11,5	11,8	5
Limousin	11,8	12,3	6
Auvergne	11,9	12,4	7
Aquitaine	13,3	13,2	8
Poitou-Charentes	13,1	13,3	9
Bourgogne	12,5	13,4	10
Franche-Comté	11,1	13,4	11
Alsace	10,6	13,4	12
Basse-Normandie	13,5	13,5	13
Centre	12,0	13,5	14
Lorraine	12,2	14,3	15
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	14,7	15,1	16
Haute-Normandie	14,6	15,5	17
Champagne-Ardenne	14,4	15,9	18
Languedoc-Roussillon	15,4	16,7	19
Picardie	16,0	17,5	20
Nord-Pas-de-Calais	17,1	18,4	21
Corse	19,8	18,5	22
France métropolitaine	12,3	13,4	///

Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales)

Unité : %

Part de la population bénéficiaire des allocations à bas revenus en 2007



POUR EN SAVOIR PLUS

Site de l'Observatoire régional du développement durable
<http://www.orddhn.fr>
Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire
<http://www.hautenormandie.fr/L-institution/Les-missions>
Contrat de Projets État-Région 2007-2013
<http://www.haute-normandie.pref.gouv.fr>

Programmes et fonds européens en Haute-Normandie
<http://www.europe-haute-normandie.fr>
Service Observation et statistiques de l'environnement (Soes) du ministère du développement durable
<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr>

INSEE Haute-Normandie
8, quai de la Bourse
76037 ROUEN cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
www.insee.fr

Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie
Cloître des pénitents,
8, allée Daniel LAVALLÉE
76000 ROUEN
Tél : 02 35 15 78 00
Télécopie : 02 35 15 78 20
www.arehn.asso.fr

Cahier d'Aval
Directeur de la publication : Alain MALMARTEL
Rédacteur : Julien DELAMARE
Rédactrice en chef : Dominique CHANET
Cartographie : Julien DELAMARE
Mise en page : Mansour BENTABET

ISSN : 0762-2538
ISBN : 978-2-11-069456-0
© INSEE 2011
Dépot légal : Juin 2011
Code SAGE : CAVA9168
Imprimerie IROPA
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, de 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Prix : 6 €